



État Civil

Nos condoléances aux familles :
BEAUCHAMP Cyril, décédé le 21 janvier,
BOURDILLAT Évelyne (née PARCIGNEAU),
décédée le 31 mars.



Bienvenue aux bébés :

DAIGNEAU Lucas, le 20 février,
HONORIO ROBERT Joshua, le 22 février,
LEPAGE Clotilde, le 21 mars,
REVEIL Adélie, le 21 avril.



Dates à retenir

Élections Législatives :

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017
 2^{ème} tour : dimanche 18 juin 2017



Vacances scolaires 2017 (zone B) :

Grandes vacances 2017 : À la fin des cours du samedi 8 juillet
 Reprise 2017-2018 : lundi 4 septembre

Changement d'heure 2017 :

Heure d'hiver : nuit du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre,
 vous reculerez vos horloges d'une heure.
 À 3h, il est donc 2h.
Vous dormez une heure de plus.

Fermeture de la mairie pendant les vacances :

du lundi 31 juillet
 au vendredi 18 août 2017 inclus.

Cantine scolaire :

Important :
 A partir du 1^{er} septembre 2017, mise en place du forfait mensuel.
Parents, n'oubliez pas de retourner en mairie les feuilles d'inscription de vos enfants, pour le 6 juillet au plus tard.

Dons

Au moment où ce flash est imprimé, l'association NVP nous informe que les tapis de l'église sont vieux, usés et défraîchis. Si vous avez des tapis anciens et que vous êtes disposés à en faire don à l'église vous pouvez prendre contact avec l'association NVP au 02 37 82 74 85.



Hommage à Evelyne Bourdillat

Évelyne Bourdillat nous a quittés trop tôt après une longue et douloureuse maladie.

Arrivée à Néron en 1979, elle s'investit rapidement, au côté de Noël dans la vie associative de notre village. Présidente de l'APEL durant les années 80, elle prit une part active dans les spectacles de l'association Cabaret. Plus tard, elle s'engagea, malgré la maladie, et jusqu'au début de cette année au côté de la commission communication.

Elle était appréciée pour sa disponibilité, sa bonne humeur, ses compétences et sa discrétion. Notre village a perdu une femme bien, sensible, authentique, respectueuse et à l'écoute des autres.

Nos pensées affectueuses vont à Noël, ses enfants, et sa famille.

Évelyne nous manque et nous manquera très longtemps.

Inscriptions de Rentrée

« L'École des Sources » :

Pour les retardataires ou les nouveaux arrivants, les inscriptions sont encore possibles en mairie.
 Se munir du :

- carnet de santé de l'enfant
- livret de famille
- justificatif de domicile
- CNI des parents

Accueil de Loisirs « Les Petits Malins » :

Vous pouvez inscrire directement vos enfants au centre de loisirs sur Néron, entre 16h00 et 19h00, auprès de la directrice, Laurence Guffroy.
 Également, sur le site de la communauté de communes (<http://www.porteseureliennesidf.fr>) vous trouverez toutes les informations et formulaires nécessaires. A noter que, passée la date du 16 juin, les demandes seront positionnées sur une liste d'attente et les inscriptions seront prises en considération en fonction des places disponibles

A connaître : LOGIRENOV



Un nouvel outil d'information à destination des particuliers :

Le SDE 28, en partenariat avec l'Espace Info Energie d'Eure-et-Loir, vous propose, grâce à Logirenov, de découvrir en quelques clics les aides auxquelles vous pouvez prétendre dans le cadre de travaux de rénovation énergétique de votre logement.

Espace Info Energie d'Eure-et-Loir

Tél : 02 37 21 32 71
 36, avenue Maurice Maunoury – 1^{er} étage - 28600 Luisant
 Courriel : eureetloir@infoenergie-centre.org



« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES

On s'y préparait depuis la signature de la Charte en octobre 2014, mais aujourd'hui c'est une réalité.

Rappel de quelques dates :

Au 1^{er} janvier 2017 :

- interdiction d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries, des promenades, accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé.
- les produits phytosanitaires ne pourront être cédés directement en libre-service à des utilisateurs non-professionnels.

Au 1^{er} janvier 2019 :

- la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits phytosanitaires pour un usage non professionnel sera interdite.

Les interdictions ne s'appliquent pas aux produits classés : utilisables en agriculture biologique, à faible risque, de biocontrôle et substances de base.

Le 1^{er} octobre 2014, date de la signature par la Commune de la Charte « Objectif Zéro pesticide », les agents ont suivi des formations sur les produits phytosanitaires, leurs utilisations et leurs dangers, et les nouvelles pratiques. Un grand merci pour leur implication et leur motivation.

- obtention du Certiphyto utilisateur et applicateur par les agents communaux,
- établissement d'un plan détaillé aux changements de pratiques avec le soutien régulier d'Eure-et-Loir Nature et de la FREDON,
- échanges de pratiques avec d'autres communes investies dans la démarche,
- réduction progressive de l'usage des pesticides jusqu'à l'arrêt total au 1^{er} janvier 2017,
- mise en place de méthodes alternatives (végétalisation de murs et murets, plantes vivaces couvre-sol, paillage.....),
- acquisition de nouveaux équipements dits alternatifs : désherbeur thermique, balayeuse mécanique pour caniveaux, réciprocatrice permettant de couper l'herbe ras sans projection de pierres.

Durant l'année 2017, les nouvelles techniques seront intensifiées grâce aux nouveaux matériels et à l'extension de la végétalisation et de l'engazonnement dans les zones publiques.

Nous remercions tous ceux qui fleurissent leurs pieds de mur ou de clôtures, et ne pouvons qu'inciter d'autres Néronnais à faire de même.

Stopper l'usage des pesticides dans nos maisons, jardins et potagers, un gage de santé pour petits et grands.

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public le mardi et le vendredi de 15h30 à 20h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès de la Secrétaire de Mairie

Mme Katlène BARBAN - Téléphone : 02.37.82.51.82.

www.mairie-neron.fr – Facebook : commune de neron

Directrice de la Publication : Geneviève Le Nevé – Mairie de Néron, Tél. 02.37.82.51.82.

Réalisation, Création et Mise en Page : Commission Communication - Impression : Mairie de Néron

VIE COMMUNALE et INTERCOMMUNALE

Travaux et Investissements



Investissements prochains :

- réfection de trottoirs,
- pose de stores pare-soleil dans la classe de CP,
- mise aux normes « accès handicapés » de l'accueil de loisirs, avec le concours financier à 100 % de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France,
- acquisition d'un radar pédagogique mobile,
- acquisition du matériel « zéro pesticide » destiné à l'entretien des espaces verts et de la voirie grâce au soutien financier, à hauteur de 80 %, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et du Conseil Régional.

Les travaux de sécurité pour l'entrée du hameau de Feucherolles seront réalisés au premier semestre 2018. Nous avons été contraints de repousser l'échéance d'une année du fait de la nouvelle baisse des dotations de l'État, et de la décision unanime du conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Église : Mécénat

Dans le prolongement de la signature de la convention, en octobre 2016, l'équipe municipale, l'association N.V.P, le relais paroissial en lien avec la Fondation du Patrimoine oeuvrent à la recherche de mécènes pour mettre en place des conventions-partages dont le but est de récolter des fonds pour la restauration de l'église de Néron.

Les conventions-partages consistent pour un commerçant ou une entreprise à affecter une partie de leur produit ou d'un service, au soutien d'un projet de restauration du Patrimoine. Par exemple, un bar-restaurant peut établir une convention-partage sur tous les cafés qu'il vend et affecter 0,10 € par café à la restauration de l'église Saint Léger. Ou encore un artisan peut affecter 20 € pour la restauration de l'église pour tout chantier facturé. Actuellement, quelques mécènes ont donné leur accord pour la signature d'une convention-partage. Les signatures officielles seront faites lors de notre prochaine fête de la Saint-Léger le samedi 30 septembre prochain. Si vous souhaitez être mécène ou si vous connaissez des commerçants, entreprises ou artisans susceptibles de l'être, merci de vous rapprocher de la Mairie.

Conseil Municipal des Jeunes

Les enfants du conseil des jeunes vous rappellent que les diverses manifestations organisées, telles que les sorties vélos, le nettoyage de printemps, la récolte des bouchons, etc ... sont bien évidemment ouvertes à l'ensemble des Néronnais.

Les jeunes conseillers municipaux et les élus bénévoles qui les accompagnent, comptent sur vous, sur votre participation. Cette marque d'intérêt sera pour eux un encouragement pour poursuivre leur implication.

- des sorties vélos sont à l'étude, surveiller vos boîtes aux lettres,
- un projet d'équipe de foot est en cours d'étude par les enfants du CMJ. Si vous êtes intéressés, que ce soit en tant que joueur ou entraîneur, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées (en mairie, ou sur le site internet du CMJ), ainsi que vos disponibilités. Il est important pour le montage du projet de communiquer la date de naissance des joueurs.
- Une rencontre « inter-CMJ » est en cours de préparation. Elle aura lieu à la base de loisirs de Brou, le 2 juillet prochain entre les communes de Brou, Illiers-Combray, Néron et Margon. Nos jeunes conseillers se feront fort de représenter au mieux notre commune. cmj.neron@gmail.com

Principales décisions votées lors des Conseils Municipaux

Conseil Municipal du 10 février 2017

- remplacement de l'agent technique aux espaces verts au 1^{er} mars 2017 sous un contrat aidé « emploi avenir »,
- désignation des représentants à la commission Locale d'Évaluation des Charges transférées auprès de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes : Noël Bourdillat et Geneviève Le Nevé.

Conseil Municipal du 7 avril 2017

- approbation à l'unanimité des Comptes Administratif et de Gestion 2016, ainsi que du Budget 2017,
- maintien à l'unanimité des taux d'imposition communaux : TH 13.99% - Foncier bâti 23.92% - Foncier non bâti 41.22%

Les Portes Euréliennes d'Ile de France

Le Conseil Communautaire de la nouvelle communauté de communes s'est réuni chaque mois depuis sa mise en place début janvier 2017.

Après l'installation du Conseil, des commissions, et des représentations dans les organismes et syndicats, les principales mesures prises sont :

- la compétence « déchets, ordures ménagères » étant communautaire, le SIRTMACOM a été dissous ; mais aucun changement pour le service auprès des administrés,
- le budget 2017 a été voté. Les taux moyens pondérés de 2016 ont été reconduits soit :
 - TFB : 0.584% - TFNB : 1.76% - TH : 9.16%
 - TEOM : 18.5% (pour l'ancien périmètre du SIRTMACOM, dont Néron faisait partie),
- la compétence urbanisme étant communautaire, l'étude du PLUI menée depuis 2016 par l'ex CC4V est reprise par la nouvelle communauté de communes. Le Cabinet d'études CITTANOVA poursuit avec les élus son élaboration. L'aboutissement de ce travail est prévu courant 2019. Pour notre Commune, la réglementation du POS reste en vigueur pour toutes les autorisations d'urbanisme jusqu'à la mise en place du PLUI.

Calendrier de juin au 1^{er} octobre 2017 - Manifestations des Associations et de la Commune

Quand	Qui	Où	Quoi
samedi 17 juin 2017	Cabaret / Comité des Fêtes	chez "Maria"	Fête de la musique
dimanche 18 juin 2017	NVP	Place de la Mairie	Journée du Patrimoine de Pays - Promenade Découverte
samedi 24 juin 2017	APE	Cour de l'école	Kermesse
vendredi 14 juillet 2017	Comité des Fêtes	Place de la Mairie	Festivités du 14 juillet et caisses à Savon
samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017	Sté de Chasse	La Pierre Blanche	Ball-Trap
samedi 30 septembre 2017	NVP	Eglise	Concert du Chœur d'Hommes de Françoise LEGRAND
dimanche 1 octobre 2017	NVP	Néron	Portes Ouverte Église
dimanche 1 octobre 2017	NDL / Comité des Fêtes	Néron	Vide-greniers
Chaque Mercredi	NDL	Néron	Marche (rendez-vous à 14h30 au parking de la Salle des Fêtes)
Chaque mardi ou Jeudi soir	Cabaret de Néron	Salle du Conseil	Chorale
1 dimanche par mois pendant l'été	NVP	Eglise	Veilles d'églises (les dates seront communiquées ultérieurement)
Un Samedi tous les 15 jours	NDL	Salle Polyvalente	Atelier Créatif

ASSOCIATIONS

APE

Notre dernier événement de l'année sera la Kermesse de l'école le samedi 24 juin 2017 à partir de 12h00.

Il y aura une restauration sur place dès midi.

Vous y trouverez :

- une machine à barbe à papa,
- le spectacle des enfants,
- les stands de jeux (chamboule-tout, boîte mystère, lancé d'anneaux, etc ...),
- des ateliers de premiers secours avec les pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers,
- la tombola,
- un fil rouge bonbon.

Société de Chasse

La Société de chasse de Néron organise son ball-trap annuel le samedi 9 septembre de 14h30 à 19h00 et le dimanche 10 septembre de 10h00 à 18h00, au lieu-dit la Pierre Blanche (direction Ormozy - chemin à droite après le cimetière). La manifestation est ouverte à tout public. Il est prévu une possibilité de prêt d'une arme pour le tir sur pigeons d'argile. Buvette et restauration assurées.

Comité des Fêtes

Cette année les festivités nationales auront lieu le 14 juillet toute la journée (et non le 13 juillet) avec :

- le concours de boules,
- la descente de caisses à savon,
- le repas républicain,
- la retraite aux flambeaux,
- le feu d'artifice,
- et le bal traditionnel.



La « Band'la do ré » assurera les arrivées des caisses à savon en musique.

Le bal sera assuré par ED'J animation et le feu d'artifice par Jacques Prévots artificier et nos artificiers Néronnais.

Pour les inscriptions de la descente de caisses à savon, merci de vous adresser en mairie.

NDL

L'Association Néron Détente Loisirs organise comme à son habitude, lors de la Saint-Léger, son vide-grenier. Il aura lieu le Dimanche 1^{er} Octobre 2017, en partenariat avec le Comité des Fêtes qui gère la partie Restauration et Animation.

Cette année, les animations seront les suivantes :

- Sonerien ar vro durokass Musique Bretonne
- La Band'La Do Ré Musique de rue

Et pour le bonheur de nos petits un manège sera présent. Le Vide-grenier se tiendra dans la grande rue de 8h00 à 18h00 pour les visiteurs, et de 6h00 à 18h00 pour les exposants.

Une affiche et un bon de réservation seront distribués dans vos boîtes aux lettres début Septembre, n'attendez pas la dernière semaine pour vous inscrire.

En attendant, préparez vos cartons

LE BAROUF

La compagnie reprendra "No et moi" de Delphine de Vigan à Torçay, au festival "Derrière les fagots", le 2 septembre à 17h30 et le 3 septembre à 14h00.

Reprise de "Lettre d'une inconnue" de Stefan Zweig, le 23 septembre à 20h30 à Torçay.

Renseignement : 02 37 82 74 85 ou francoisehopiteau@wanadoo.fr

NVP

Reprise des veilles d'église de 14h00 à 17h00 les dimanches 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août et 3 septembre.

Le dimanche 18 juin, nous organisons une marche-découverte du patrimoine le long des petits chemins de la commune, avec goûter dans la Ferme au Colombier, aux sons du Jazz-Band de Lèves. Départ de la mairie à 14h30. Tarif : 5 €

Le samedi 30 septembre, à 20h30, un concert du « Choeur d'hommes » de Françoise Legrand, aura lieu dans l'église St Léger. Tarifs : 15 €, 12 € pour les adhérents NVP, 5 € (tarif réduit)

Renseignement : 02 37 82 74 85 ou francoisehopiteau@wanadoo.fr